

Outil de dépistage de la COVID-19 pour les élèves et les enfants allant à l'école ou dans un service de garde d'enfants

Version 5 : Le 31 mai 2021

Les élèves et les enfants doivent faire un dépistage des symptômes de la COVID-19 tous les jours avant d'aller à l'école ou dans un service de garde d'enfants.

Les parents ou les tuteurs peuvent répondre aux questions au nom de leur enfant.

Date (jj-mm-aaaa) _____

Questionnaire de dépistage

1. Au cours des 14 derniers jours, l'élève ou l'enfant a-t-il voyagé à l'extérieur du Canada? Oui Non

En cas d'exemption des exigences de quarantaine du gouvernement fédéral, cochez « Non ».

2. Un médecin ou un fournisseur de soins de santé vous a-t-il dit que l'élève ou l'enfant devait actuellement s'isoler (rester à la maison) ou l'a-t-il dit directement à l'élève ou à l'enfant? Oui Non

L'isolement peut être demandé par suite d'une éclosion ou de la recherche de contact.

3. Au cours des 14 derniers jours, a-t-il été établi que l'élève ou l'enfant a été en contact étroit avec une personne ayant la COVID-19? Oui Non

4. Au cours des 14 derniers jours, l'élève ou l'enfant a-t-il reçu une notification d'exposition envoyée sur un cellulaire par l'application Alerte COVID? Oui Non

Si l'enfant ou l'élève a déjà subi un test de diagnostic et qu'il a reçu un résultat négatif, cochez « Non ».

5. L'élève ou l'enfant présente-t-il actuellement l'un des symptômes décrits ci-dessous?

Cochez tous les symptômes qui sont nouvellement apparus ou qui s'aggravent et ceux qui ne sont pas liés à d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà.

Fièvre ou frissons Oui Non

Température de 37,8 degrés Celsius/100 degrés Fahrenheit ou plus

Toux ou croup (toux ressemblant à un aboiement) Oui Non

Toux continue, plus importante que d'habitude, faisant un bruit de sifflement en respirant (sans lien avec l'asthme, une affection respiratoire réactionnelle après infection ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà)

Essoufflement Oui Non

Manque de souffle, incapacité à respirer profondément (sans lien avec l'asthme ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà)

Diminution ou perte du goût ou de l'odorat Oui Non

Sans lien avec les allergies saisonnières, les troubles neurologiques ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà

<p>Mal de gorge ou difficulté à avaler</p> <p>Déglutition douloureuse (sans lien avec les allergies saisonnières, le reflux acide ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà)</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Nez qui coule ou bouché ou congestionné</p> <p>Sans lien avec les allergies saisonnières, l'exposition au froid ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Mal de tête</p> <p>Inhabituel ou qui dure longtemps (sans lien avec les céphalées dites de tension, les migraines chroniques ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà)</p> <p>Si l'élève ou l'enfant a été vacciné contre la COVID-19 au cours des dernières 48 heures et qu'il a un léger mal de tête qui a commencé après la vaccination, cochez « Non ».</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Nausée, vomissements ou diarrhée</p> <p>Sans lien avec le syndrome du côlon irritable, l'anxiété, les crampes menstruelles ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Fatigue extrême ou douleurs musculaires</p> <p>Épuisement, manque d'énergie, difficulté d'alimentation chez les nourrissons (sans lien avec la dépression, l'insomnie, le dysfonctionnement thyroïdien, une lésion qui se manifeste brusquement ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà)</p> <p>Si l'élève ou l'enfant a été vacciné contre la COVID-19 au cours des dernières 48 heures et qu'il ressent une fatigue légère ou des douleurs musculaires ou articulaires légères qui ont commencé après la vaccination, cochez « Non ».</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

6. Une des personnes avec qui vit l'élève ou l'enfant présente-t-elle actuellement des nouveaux symptômes de la COVID-19 ou attend-elle le résultat du test de diagnostic qu'elle a fait par suite de l'apparition de symptômes? Oui Non

Si la personne qui présente des symptômes s'est fait vacciner contre la COVID-19 au cours des dernières 48 heures et qu'elle a un léger mal de tête ou une fatigue ou des douleurs musculaires ou articulaires légères qui ont commencé après la vaccination, cochez « Non ».

Résultat du questionnaire de dépistage en fonction des réponses

- !** Si vous avez répondu « OUI » aux questions 1 ou 3, l'élève ou l'enfant ne doit pas aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants.
- L'élève ou l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) pendant 14 jours et ne pas sortir, sauf pour subir un test de diagnostic ou en cas d'urgence médicale.
 - Si vous avez répondu « OUI » à la question 1, suivez les conseils de santé publique. L'élève ou l'enfant ne pourra retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants que lorsque le bureau de santé publique local l'y autorisera.
 - Si vous avez répondu « OUI » à la question 3, parlez à un médecin ou à un fournisseur de soins de santé pour obtenir son avis et savoir si l'élève ou l'enfant doit faire un test de diagnostic de la COVID-19. L'élève ou l'enfant ne pourra retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants qu'après 14 jours d'isolement, même s'il a reçu un résultat négatif au test de diagnostic.
 - Dans certaines parties de la province, comme à Toronto ou à Peel, les frères et sœurs et les autres membres du foyer doivent également rester à la maison pendant 14 jours. Il s'agit d'une mesure qui tient compte des facteurs de risque locaux.

- Dans d'autres parties de l'Ontario, les frères et sœurs et les autres membres du foyer peuvent se rendre à l'école, au service de garde d'enfants ou au travail, mais ne doivent faire aucun autre déplacement pour des raisons non essentielles. Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre école ou service de garde d'enfants.
- Si l'élève ou l'enfant présente des symptômes ou reçoit un résultat positif au test de diagnostic, parlez à un médecin ou à un fournisseur de soins de santé pour obtenir son avis.
- Communiquez avec l'école ou le service de garde de votre enfant pour l'informer de la situation.

! **Si vous avez répondu « OUI » à la question 2, l'élève ou l'enfant ne doit pas aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants.**

- L'élève ou l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) et ne pas sortir, sauf pour subir un test de diagnostic ou en cas d'urgence médicale.
- Suivez les conseils de santé publique. L'élève ou l'enfant ne pourra retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants que lorsque le bureau de santé publique local l'y autorisera.
- Si l'élève ou l'enfant présente des symptômes, parlez à un médecin ou à un fournisseur de soins de santé pour obtenir son avis.
- Dans certaines parties de la province, comme à Toronto ou à Peel, les frères et sœurs et les autres membres du foyer, doivent également rester à la maison pendant 14 jours. Il s'agit d'une mesure qui tient compte des facteurs de risque locaux.
- Dans d'autres parties de l'Ontario, les frères et sœurs et les autres membres du foyer peuvent se rendre à l'école, au service de garde d'enfants ou au travail, mais ne doivent faire aucun autre déplacement pour des raisons non essentielles. Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre école ou service de garde d'enfants.
- Communiquez avec l'école ou le service de garde de votre enfant pour l'informer de la situation.

! **Si vous avez répondu « OUI » à la question 4, l'élève ou l'enfant ne doit pas aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants.**

- L'élève ou l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) et ne pas sortir, sauf pour subir un test de diagnostic ou en cas d'urgence médicale.
- L'élève ou l'enfant doit subir un test de diagnostic de la COVID-19 dans un centre d'évaluation.
 - Si le résultat est négatif, c'est-à-dire que l'élève ou l'enfant n'a pas le virus, il peut retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants.
 - Si le résultat est positif, c'est-à-dire que l'élève ou l'enfant a le virus, il ne pourra retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants que lorsque le bureau de santé publique local l'y autorisera.
- Si l'élève ou l'enfant présente des symptômes, parlez à un médecin ou à un fournisseur de soins de santé pour obtenir son avis.
- Les frères et sœurs et les autres membres du foyer peuvent se rendre à l'école, au service de garde d'enfants ou au travail, mais ne doivent faire aucun autre déplacement pour des raisons non essentielles jusqu'à ce que la personne faisant l'objet de la notification d'exposition reçoive un résultat de test négatif ou que le bureau de santé publique local l'autorise à sortir de la maison.
- Communiquez avec l'école ou le service de garde de votre enfant pour l'informer de la situation.

! **Si vous avez répondu « OUI » à l'un des symptômes énumérés à la question 5 ou « OUI » à la question 6, l'élève ou l'enfant ne doit pas aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants.**

- L'élève ou l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) et ne pas sortir, sauf pour subir un test de diagnostic ou en cas d'urgence médicale.
- Si vous avez répondu « OUI » à la question 5, parlez à un médecin ou à un fournisseur de soins de santé pour obtenir son avis et savoir si l'élève ou l'enfant doit faire un test de diagnostic de la COVID-19.
- Si vous avez répondu « OUI » à la question 6, l'élève ou l'enfant pourra retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants si le résultat du test de la personne est négatif, si le bureau de santé publique local autorise la personne à sortir ou si on lui diagnostique une autre maladie que la COVID-19.

- Les frères et sœurs et les autres membres du foyer doivent rester à la maison jusqu'à ce que l'élève ou l'enfant présentant des symptômes ou la personne concernée reçoive un résultat de test négatif, ou que le bureau de santé publique l'autorise à sortir ou qu'on lui diagnostique une autre maladie que la COVID-19.
- Communiquez avec l'école ou le service de garde de votre enfant pour l'informer de la situation.



Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions, l'élève ou l'enfant peut aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants, car il semble être en bonne santé et ne pas avoir eu d'exposition à la COVID-19. Suivez la procédure établie par votre école ou service de garde pour informer le personnel du résultat du dépistage, le cas échéant.

Si l'élève ou l'enfant a été vacciné contre la COVID-19 au cours des dernières 48 heures et qu'il a un léger mal de tête ou une fatigue ou des douleurs musculaire ou articulaires légères qui ont seulement commencé après son immunisation, et aucun autre symptôme, il doit porter un masque proprement ajusté pendant tout le temps qu'il passe à l'école ou dans le service de garde. Il ne peut ôter le masque que pour boire ou manger et il doit alors se tenir à au moins deux mètres de toute autre personne. Si ses symptômes s'aggravent ou ne disparaissent pas après 48 heures ou si d'autres symptômes apparaissent, il doit quitter l'école ou le service de garde immédiatement, s'isoler et faire un test de diagnostic de la COVID-19.

Santé publique Ontario – Recherche de contacts

Fournir les renseignements demandés ci-dessous est facultatif. Ces renseignements ne seront utilisés que par les responsables de la santé publique pour la recherche des contacts. Tous les renseignements seront supprimés dans les 28 jours.

Date : _____

Nom : _____

Numéro de téléphone ou courriel : _____